

ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
SAGE SELUNE
LE 3 JUILLET 2018 A 14HEURES
A SAINT-HILAIRE DU HARCOUËT

Etaient présents, excusés ou absents ou représentés

	Structure	Titulaire	P	E	A	Représentant	P	E	A
Représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux	Conseil Régional Bretagne	Evelyne GAUTIER-LE BAIL		<input checked="" type="checkbox"/>					
	Conseil Régional Normandie	Pierre VOGT	<input checked="" type="checkbox"/>						
	Conseil Régional Pays de la Loire	Florence DESILLIERE		<input checked="" type="checkbox"/>					
	Conseil Départemental 35	Louis PAUTREL			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Conseil Départemental 50	Jacky BOUVET	<input checked="" type="checkbox"/>						
	Conseil Départemental 50	Marie-Hélène FILLATRE			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Conseil Départemental 50	Carine MAHIEU		<input checked="" type="checkbox"/>					
	Conseil Départemental 50	Bernard TREHET			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Conseil Départemental 53	Françoise DUCHEMIN		<input checked="" type="checkbox"/>					
	Communes 35	Gérard BARBEDETTE			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Communes 35	Joseph BOIVENT	<input checked="" type="checkbox"/>						
	Communes 35	Jean-Claude BRARD	<input checked="" type="checkbox"/>						
	Communes 50	Gilbert BADIOU	<input checked="" type="checkbox"/>						
	Communes 50	Joël JACQUELINE			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Communes 50	Yann RABASTE			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Communes 50	Serge SALIOT			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Communes 50	Hervé DESSEROUER			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Communes 50	Serge DESLANDES			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Communes 50	Erick GOUPIL	<input checked="" type="checkbox"/>						
	Communes 50	Daniel PAUTRET		<input checked="" type="checkbox"/>					
	Communes 50	Patrice ACHARD DE LA VENTE	<input checked="" type="checkbox"/>						
	Communes 50	Sylvie CROCHET	<input checked="" type="checkbox"/>						
	Communes 53	Constant BUCHARD			<input checked="" type="checkbox"/>				
	Communes 53	Marie-Antoinette GUESDON		<input checked="" type="checkbox"/>					
	Communes 53	Maurice ROULETTE		<input checked="" type="checkbox"/>					
	SMPBC	Daniel COURTOIS			<input checked="" type="checkbox"/>				
	SDEAU 50	Jacques GLORIA			<input checked="" type="checkbox"/>				
	SDEAU 50	Joël PROVOST	<input checked="" type="checkbox"/>						
	SIAEP de Juvigny	Gérard TURBAN		<input checked="" type="checkbox"/>					
	SENUM	Jean-Paul GAHERY		<input checked="" type="checkbox"/>					
PNR Normandie Maine	le Président ou son représentant			<input checked="" type="checkbox"/>	Valérie NORMAND			<input checked="" type="checkbox"/>	
Représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées	CA 35	le Président ou son représentant		<input checked="" type="checkbox"/>	Yvannick JEUSSELIN		<input checked="" type="checkbox"/>		
	CA 50	le Président ou son représentant		<input checked="" type="checkbox"/>	Philippe FAUCON	<input checked="" type="checkbox"/>			
	CA 53	le Président ou son représentant		<input checked="" type="checkbox"/>	Stéphane LORIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
	CCI 35	Le Président ou son représentant		<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Claire LAGADEC		<input checked="" type="checkbox"/>		
	CCI 50	Le Président ou son représentant		<input checked="" type="checkbox"/>	Cyrille SIRRE	<input checked="" type="checkbox"/>			
	CCI 53	Le Président ou son représentant			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
	Syndicat de la Propriété agricole	Loïc DE CONIAC		<input checked="" type="checkbox"/>					
	CRC Normandie Mer du Nord	Le Président ou son représentant		<input checked="" type="checkbox"/>					
	FDAAPPMA 35	Le Président ou son représentant		<input checked="" type="checkbox"/>	Hervé LEMEE		<input checked="" type="checkbox"/>		
	FDAAPPMA 50	Le Président ou son représentant		<input checked="" type="checkbox"/>	Marc MADELAINE	<input checked="" type="checkbox"/>			
	FDAAPPMA 53	Le Président ou son représentant		<input checked="" type="checkbox"/>	Rémi BETTON	<input checked="" type="checkbox"/>			
	ERB	Jean-Yves SIMON ou son suppléant		<input checked="" type="checkbox"/>	Yvon JERGAN			<input checked="" type="checkbox"/>	
	AVRIL	Jean-Louis SION ou son suppléant		<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Claude GUILLEMET		<input checked="" type="checkbox"/>		
	Mayenne Nature Environnement	Benoit BAUDIN ou son suppléant		<input checked="" type="checkbox"/>	Maurice GERARD		<input checked="" type="checkbox"/>		
	UFC-Que Choisir	Christian QUENTIN ou son suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>		Jacky HEBERT				
	EDF	Le Directeur		<input checked="" type="checkbox"/>	Roger SOUQUIERE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Représentants de l'Etat et de ses établissements publics	Préfecture de bassin	le Préfet coordonnateur du Bassin Seine-Normandie			<input checked="" type="checkbox"/>	Le Délégué de Bassin Seine Normandie			<input checked="" type="checkbox"/>
	Préfecture 35	le Préfet		<input checked="" type="checkbox"/>					
	Préfecture 50	Le Préfet		<input checked="" type="checkbox"/>					
	Préfecture 53	le Préfet		<input checked="" type="checkbox"/>					
	DREAL Normandie	le Directeur régional		<input checked="" type="checkbox"/>	Léa PALMERI	<input checked="" type="checkbox"/>			
	DDTM 35	le Directeur Départemental		<input checked="" type="checkbox"/>	Martine PINARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
	DDTM 50	le Directeur Départemental		<input checked="" type="checkbox"/>	Célia LE GALL	<input checked="" type="checkbox"/>			
	DDTM 53	le Directeur Départemental		<input checked="" type="checkbox"/>	Anne KIENTZLER	<input checked="" type="checkbox"/>			
	ARS Normandie	la Directrice Générale		<input checked="" type="checkbox"/>	Jean BODIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
	AESN	le Directeur Territorial Rivières Normandes			<input checked="" type="checkbox"/>	Thierry LEFEVRE		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Agence Française pour la Biodiversité	le Chef de Service départemental		<input checked="" type="checkbox"/>	Stéphane PLESSIS	<input checked="" type="checkbox"/>			

Avaient donné Pouvoir

- Daniel PAUTRET, maire de Virey, à Gilbert BADIOU
- Marie-Antoinette GUESDON, mairie de Pontmain à
- Gérard TURBAN, président du SIAEP de Juvigny le Tertre à Jacky BOUVET
- Jacques GLORIA, SDEAU50, CLEP de St Hilaire à Joël PROVOST
- Jean-Louis SION, association AVRIL, à Marc MADELAINE
- Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine à Martine PINARD

Sur les 58 membres, 23 étaient présents et 6 avaient donné pouvoir.

Assistaient également à la réunion :

Valérie DE BAYNAST, Chambre d'Agriculture de Bretagne

Aurélie JOUÉ, Syndicat Mixte du Bassin de la Sélune

Ordre du jour

- Stratégie du bassin pour la révision
- PAGD provisoire
- Questions diverses

A. Stratégie

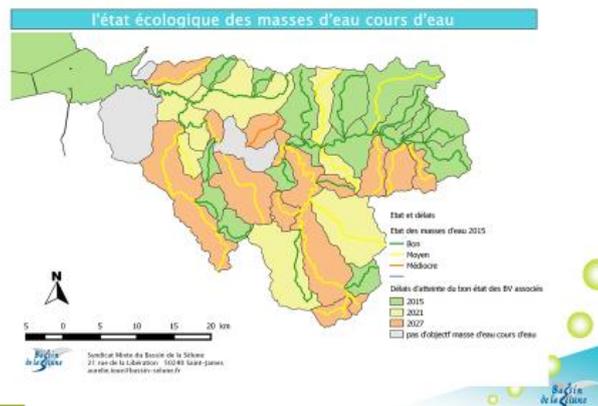
Aurélie JOUÉ présente la stratégie élaborée depuis la réunion de décembre. Elle a été élaborée à partir de :

- la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine Normandie
- les ateliers changement climatiques du bassin de la Sélune
- Des objectifs du SDAGE par masses d'eau

Les objectifs de qualité du SAGE de 2007 n'ayant pas été atteints, il est proposé de les reconduire pour le nouveau SAGE

- Objectifs qualité en centile 90:
- Nitrates : 25mg/l sauf Beuvron et Airon 40 mg/l
- Phosphore total : 0,2 mg/l
- MES : 25mg/l
- Phyto : 0,1 µg/l par molécule et 0,5 µg/l pour la somme

Objectifs SDAGE



Objectifs qualité

L'Oir à Ducey					
Objectif	99-04	2005-10	2011-16	centile 90/100	
NOS (mg/l)	25	40,8	42,5	42	5%
P Tot (mg/l)	0,2	0,22	0,12	0,11	55%
MES (mg/l)	25	31	34	34	52%

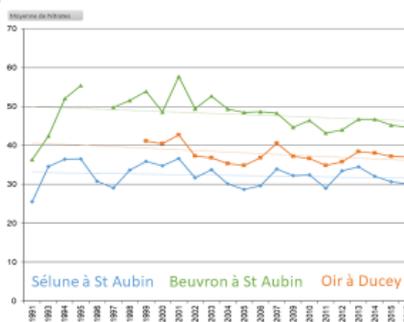
La Sélune à Notre Dame du Touchet					
Objectif	99-04	2005-10	2011-16	centile 90/100	
NOS (mg/l)	25	27,4	31,9	35,6	23%
P Tot (mg/l)	0,2	0,25	0,13	0,11	39%
MES (mg/l)	25	43	50	45	76%

La Sélune à St Aubin de Terregatte					
Objectif	99-04	2005-10	2011-16	centile 90/100	
NOS (mg/l)	25	39,2	38	28,2	14%
P Tot (mg/l)	0,2	0,18	0,07	0,06	97%
MES (mg/l)	25	18	19	14	100%

L'Airon aux Loges Merveilles					
Objectif	99-04	2005-10	2011-16	centile 90/100	
NOS (mg/l)	40	41,6	47,3	46,1	48%
P Tot (mg/l)	0,2	0,27	0,14	0,13	97%
MES (mg/l)	25	38	41	41	58%

Quel objectif Nitrates ?

- SAGE 2007 : 25mg/l
- SDAGE 2016 : 18mg/l à l'exutoire



Christian QUENTIN s'étonne qu'il n'y ait pas d'évolution. Aurélie JOUÉ précise que la qualité de l'eau a évolué, mais pas suffisamment pour fixer des valeurs-objectifs-plus basses. Joseph BOIVENT indique qu'on observe une amélioration sur les masses d'eau en mauvais état. Jacky BOUVET propose qu'on communique plus sur ce qui s'est amélioré. La réglementation a fait son travail, il faut que les élus portent le message pour aller plus loin.

Stéphane PLESSIS fait remarquer que le Beuvron est classé captage prioritaire et qu'il y a donc un programme à développer pour reconquérir la qualité de l'eau. Le Beuvron a fait l'objet d'un programme de restauration de la continuité et de la morphologie. Reste le problème des nitrates. Joseph BOIVENT ajoute que l'opération Beuvron Propre initiée dans les années 90 s'est faite sans les Bretons, qui représentent la moitié du bassin, et n'a donc pas eu les résultats escomptés. Jean BODIN rappelle que la prise d'eau sur le Beuvron n'est que « de secours » et n'a donc pas les mêmes contraintes, puisqu'elle n'est censée être utilisée que quelques mois durant les vidanges des barrages sur la Sélune. Seul le périmètre de protection immédiat a été défini et acquis par la collectivité. Sylvie CROCHET fait remarquer qu'on ne peut plus parler de prise d'eau de secours quand elle est utilisée pendant 3 ans. Jean BODIN précise qu'effectivement le périmètre de protection visant à protéger le captage d'une pollution accidentelle ne s'étend que de 350 mètres vers l'amont.

Pierre VOGT regrette la prudence réaliste des objectifs. Il souhaiterait un signe favorable à la qualité de l'eau en mer. Un petit effort lui semble nécessaire.

Aurélie JOUÉ précise que le seul point de mesure du bassin avec des teneurs inférieures se situe sur le Ruisseau de Saint-Jean, un affluent qui descend de la forêt de la Lande Pourrie.

Patrice ACHARD DE LA VENTE demande si on a des retours d'expérience de territoires qui ont peu de nitrates et où l'activité agricole est développée.

Joseph BOIVENT considère que le signal fort à montrer concerne la reconquête des milieux : cela présente un intérêt pour la biodiversité, le changement climatique et le soutien d'étiage. Le lien cours d'eau/zones humides est essentiel. Les secteurs à bonne qualité d'eau sont ceux avec beaucoup de milieux naturels. Il faut redonner au cours d'eau sa capacité d'épuration.

Concernant les nitrates et les algues vertes, on en observe un peu sur les plages de Saint-Pair sur Mer et Cancale.

Pierre VOGT souhaite qu'on établisse une alerte en cas de proliférations supplémentaires afin de revenir sur les valeurs du SAGE.

Léa PALMERI rappelle que l'enjeu eutrophisation est prégnant. Sa réduction est un objectif incontournable à décliner dans les dispositions du SAGE.

Joseph BOIVENT fait remarquer la baisse des teneurs en phosphore. Jacky BOUVET indique qu'on peut relier cette baisse aux actions de réduction des rejets des stations d'épuration. Gilbert BADIOU ajoute que la station de Saint Hilaire le traite depuis 2009.

Stéphane LORIN souligne la nécessité de prendre en compte le temps nécessaire au changement en agriculture. Il faut 2-3 ans pour diffuser l'information, et encore 2-3 ans pour enclencher les changements de pratiques. Pour changer de système, c'est plus long encore.

Pierre VOGT craint que l'Agence de l'Eau ne réduise ses crédits au motif que « tout est fait ». Afficher des objectifs modérés pourrait abonder dans ce sens. Un petit signe est donc nécessaire pour maintenir les actions et leur financement sur la Sélune.

Jean BODIN indique qu'il faut être prudent sur les objectifs de qualité après l'effacement des barrages. Il invoque l'effet dénitrifiant. Aurélie JOUÉ répond que les analyses réalisées dans le programme de suivi scientifiques montrent que les barrages ont un effet visible sur les matières en suspension et le phosphore, mais pas sur les nitrates.

Joseph BOIVENT demande si l'enjeu est vraiment la qualité ou la quantité. Le changement climatique modifie les priorités. Le soutien de l'étiage est primordial. Léa PALMERI ajoute que l'enjeu est double et que les actions menées sur les zones humides et les cours d'eau y contribuent.

Anne KINETZLER rappelle que la porte d'entrée choisie est le changement climatique. Cela nécessite un objectif plus ambitieux sur les nitrates compte tenu du réchauffement de l'eau et de la moindre dilution des pollutions. Un petit signe permettrait d'accompagner la baisse sur l'Airon.

Stéphane PLESSIS estime qu'on demande beaucoup aux milieux. Les zones humides sont cultivées en maïs, il faudrait reconquérir ces zones humides cultivées. Léa PALMERI insiste sur la nécessité de travailler sur les pratiques agricoles et les milieux. Stéphane PLESSIS répond que les rivières ne peuvent pas tout faire. Jacky BOUVET résume en indiquant qu'il faut définir un plan global pour les zones humides du bassin de la Sélune.

Anne KINETZLER ajoute qu'on peut aussi discuter des échéances. Jacky BOUVET propose qu'on priorise sur ce qui est peu éloigné du bon état. Léa PALMERI ajoute que les actions sur les plans d'eau sont prioritaires.

B. PAGD

Aurélie JOUÉ rappelle la démarche engagée. Le projet a été rédigé sur la base des actions proposées par les ateliers « changement climatique » de juillet dernier. Une rédaction approchante a été recherchée dans les SAGE voisins par souci de cohérence : Couesnon, Côtiers de Dol, Mayenne et Vire. Certains sont plus anciens, d'autres plus récents, certains sur Loire Bretagne et Seine Normandie.

Les axes sont ceux de la stratégie d'adaptation du Bassin Seine Normandie :

- 1 Protéger les ressources et économiser l'eau potable
- 2 Préserver la qualité de l'eau
- 3 Protéger la biodiversité et les services écosystémiques et assurer le développement des loisirs dans le respect des milieux aquatiques
- 4 Prévenir les risques d'inondations et de coulées de boue et anticiper l'élévation du niveau marin

Ces groupes ont réunis peu de personnes (notamment peu d'élus) mais ont été efficaces.

Protéger les ressources et économiser l'eau potable

Assurer l'Alimentation en Eau Potable des populations

- Réviser le périmètre du PPC sur la Sélune et le Beuvron
- Protéger les aires d'alimentations de captage
- Encourager la déclaration de forages privés
- Anticiper les situations de tension sur l'AEP
- Assurer la séparation des réseaux d'eau publics et privés
- Adopter une gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
- Analyser l'impact sur l'alimentation en eau potable de l'implantation d'activités fortement consommatrices d'eau

Protéger les ressources et économiser l'eau potable

Bassins d'alimentation de captage



Protéger les ressources et économiser l'eau potable

Economiser l'eau potable

- Économiser l'eau dans les bâtiments publics et privés
- Sensibiliser et communiquer pour réduire les consommations domestiques
- Développer les économies d'eau dans les projets d'aménagement urbain
- Réutiliser les eaux usées

Erick GOUPIL indique qu'il serait utile d'identifier des puits non utilisés pour la production d'eau potable qui pourraient être utilisés en eau industrielle. C'est le cas à Isigny pour Electropoli.

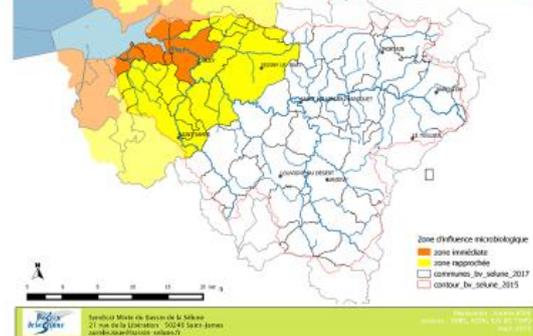
Préserver la qualité de l'eau

Réduire les rejets domestiques et industriels

- Assainissement collectif
 - Encadrer les rejets de phosphore domestiques et industriels
 - Réduire le phosphore domestique
 - Tendre vers une gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées
 - Etablir des conventions de déversement et règlement d'assainissement
- Assainissement non collectif
 - Communiquer sur l'entretien des installations d'assainissement non-collectif
 - Cartographier les installations et établir le diagnostic des pressions
 - Privilégier sur la zone aval du bassin les filières sans rejet direct
 - Réhabiliter les ANC non-conformes des zones prioritaires
- Sensibiliser les notaires à l'information des SPANC lors des changements de propriétés
- Créer une police spéciale de l'environnement

Préserver la qualité de l'eau

Zone d'influence microbiologique



Erik GOUPIL rappelle que la compétence assainissement sera communautaire à partir de 2019. La difficulté sera de prioriser les actions à mener, entre les nouvelles zones à urbaniser et les stations existantes à réhabiliter.

Concernant l'Assainissement non-collectif, Jacky BOUVET insiste sur la logique de l'aval vers l'amont pour la réhabilitation.

Préserver la qualité de l'eau

• Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires non-agricoles

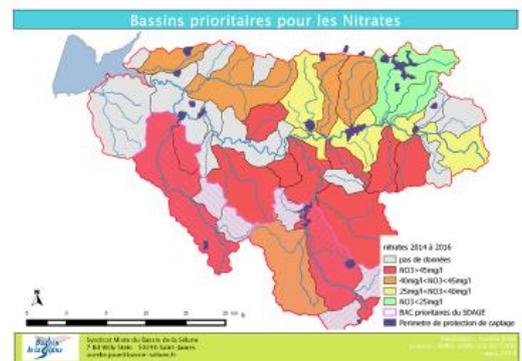
- Accompagner les collectivités vers le zéro phyto
- Prendre en compte l'entretien dès la conception des projets
- Accompagner le zéro phyto et la préservation de la biodiversité chez les particuliers

Préserver la qualité de l'eau

• Accompagner la transition agro-environnementale

- Animer le territoire pour accompagner le changement
- Favoriser l'acquisition de références pour une connaissance partagée des enjeux du bassin versant
- Encourager les filières à bas niveau d'intrant
- Encourager les changements de pratiques sur les zones prioritaires
- Promouvoir et mettre en œuvre des méthodes alternatives à l'usage des produits phytosanitaires
- Simplifier les référentiels police eau BCAE ZNT
- Accompagner la réutilisation agricole des terres exondées

Préserver la qualité de l'eau



la disposition 28 concerne les changements de pratiques sur les zones prioritaires. La rédaction actuelle était la CLE « souhaite » que soit mis en place un accompagnement technique des agriculteurs. Au vu des discussions sur la stratégie et les objectifs, la rédaction sera la CLE « demande », pour asseoir la volonté d'accompagner le changement.

Philippe FAUCON précise qu'il ne faut pas réinventer l'eau chaude : accompagner le changement suppose une animation et demande qui la portera. L'exemple du SMBCG montre qu'avec une animation « érosion », le chemin se fait sans crisper. Il s'interroge sur l'Age de l'eau : celui-ci traduit le temps nécessaire entre les actions menées en surface et la mesure de leur effet sur l'eau.

Jacky BOUVET reprend la vision de Pierre VOGT, qui est que les financements iraient plus vers une structure envoyant un signal allant vers une réduction des pollutions diffuses. Il demande si on pourrait profiter de l'effacement des barrages et du réaménagement de la vallée pour expliquer les enjeux et actions nécessaires pour éviter le développement des algues vertes.

Philippe FAUCON reconnaît que donner un signal et identifier ce qu'il faut faire est facile. La question reste « comment faire bouger les pratiques ? ».

Joseph BOIVENT craint qu'un objectif trop ambitieux soit démobilisateur. Pierre VOGT est partant pour que le SAGE envoie un signal un peu plus ambitieux avec un objectif inférieur à 25mg/l. Il demande si on ne peut pas trouver une meilleure rédaction qui permette de garder les moyens financiers pour l'animation sur un projet ambitieux tout en gardant le contact avec la profession agricole et éviter les situations de blocage.

Philippe FAUCON demande ce qu'on peut faire de plus ou de mieux. Il y a peu à gagner sur la fertilisation. Il faut travailler sur d'autres sujets. La question du fond de vallée en est un. L'utilisation des zones humides par micro-BV pour dénitrifier en est un autre.

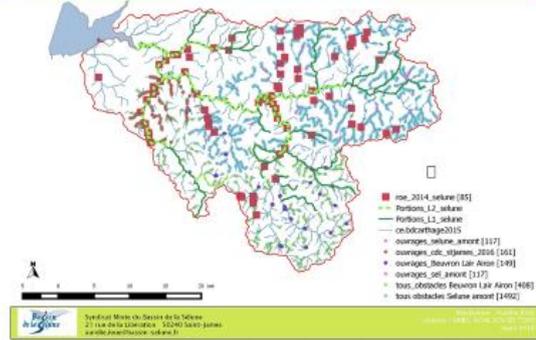
Protéger la biodiversité et les services écosystémiques et assurer le développement des loisirs dans le respect des milieux aquatiques

• **Garantir la fonctionnalité des cours d'eau**

- Intégrer et préserver les cours d'eau dans les documents d'urbanisme
- Élaborer un programme de restauration des cours d'eau à l'échelle du bassin versant
- Limiter le piétinement des berges
- Favoriser la végétation des berges pour limiter le réchauffement et l'évaporation
- Mieux connaître les têtes de bassin versant
- Mettre à jour la base de données ouvrages en lien avec l'AFB
- Restaurer la continuité écologique
- Réviser les classements et ouvrages prioritaires après effacement de Vezins et RQB
- Organiser le suivi après travaux sur le long terme de quelques points

Protéger la biodiversité et les services écosystémiques et assurer le développement des loisirs dans le respect des milieux aquatiques

Tous obstacles répertoriés



Protéger la biodiversité et les services écosystémiques et assurer le développement des loisirs dans le respect des milieux aquatiques

• **Préserver et restaurer les Zones Humides**

- Préserver les zones humides dans les documents d'urbanisme
- Encadrer et limiter l'atteinte portée aux zones humides
- Informer et mutualiser les expériences et moyens pour un entretien adapté des zones humides
- Accompagner la gestion agro-environnementales des zones humides
- Mobiliser les outils de restauration et de gestion des zones humides
- Favoriser la reconnexion des zones humides
- Maintenir et valoriser les zones humides patrimoniales

Protéger la biodiversité et les services écosystémiques et assurer le développement des loisirs dans le respect des milieux aquatiques

• **Limiter les plans d'eau**

- Interdire la création de nouveaux plans d'eau
- Supprimer les plans d'eau existants
- **Baie du Mont-Saint-Michel et Zone Estuarienne**
 - Mieux connaître l'impact des flux terrestre sur les écosystèmes marins
- **Espèces invasives**
 - Intégrer la lutte contre les espèces invasives dans les programmes de restauration des cours d'eau
 - Sensibiliser les gestionnaires de voiries
 - Communiquer sur les espèces invasives vers les particuliers

Protéger la biodiversité et les services écosystémiques et assurer le développement des loisirs dans le respect des milieux aquatiques

• **Favoriser les loisirs dans le respect des milieux aquatiques**

- Encourager l'élaboration d'un plan de gestion piscicole à l'échelle du bassin versant
- Encourager la gestion patrimoniale des cours d'eau après restauration de la continuité
- Développer un tourisme pêche durable
- Accompagner le développement des activités de loisirs
- Envisager la reconquête de la baignade

Philippe FAUCON attire l'attention sur la rédaction des dispositions relatives aux zones humides. Il y a parfois besoin de créer des bâtiments, même en zones humides. Certaines parties du bassin sont riches en zones humides. C'est la présence de l'élevage qui garantit leur pérennité. S'il n'y a pas de souplesse pour des bâtiments, il n'y aura plus de vaches et plus d'élevage. Les prairies évolueront en friches. On ne peut pas boiser non plus, il y a une obligation d'entretien. On voit le problème avec les bergeries sur les zones humides littorales.

Joseph BOIVENT rappelle l'impact des plans d'eau sur les débits en raison de l'évaporation qu'ils produisent.

Prévenir les risques d'inondations et de coulées de boue

• Développer la gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbanisée

- Limiter les surfaces à urbaniser
- Développer la multi-fonctionnalité des espaces verts et naturels en ville
- Limiter l'imperméabilisation de l'urbanisation nouvelle
- Améliorer la gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement
- Réaliser les zonages pluviaux
- Elaborer les schémas directeurs des eaux pluviales
- Désimperméabiliser les zones urbanisées existantes
- Informer/former les maîtres d'ouvrage sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales

Prévenir les risques d'inondations et de coulées de boue

• Lutter contre l'érosion et le ruissellement

- Protéger le bocage dans les documents d'urbanisme
- Encourager la concertation dans le cadre de l'identification et la protection des éléments bocagers dans les documents d'urbanisme
- Elaborer un plan de gestion stratégique du bocage
- Réaliser des diagnostics à l'échelle de l'exploitation pour améliorer la gestion du bocage
- Améliorer la gestion du bocage en soutenant la production de bois énergie
- Encourager les pratiques agricoles limitant l'érosion du sol

Erik GOUPIL souligne la difficulté pour les collectivités à s'approvisionner en bois local, notamment en raison du code des marchés publics, qui ne permet pas la priorité aux producteurs locaux. Compte tenu des faibles linéaires nécessaires pour le fonctionnement des chaufferies collectives, le bois énergie ne sera jamais un marché pour la profession agricole. Cependant, un bilan des ressources et des besoins permettrait de mettre en évidence les points d'amélioration de la filière.

Philippe FAUCON considère qu'on met la charrue avant les bœufs. Il faut gérer les points noirs les uns après les autres. Il faut notamment regarder le positionnement des entrées de champs et gérer le bocage en priorité là où c'est dégradé. Jacky BOUVET rappelle que la compensation permise par la préservation dans les PLUI est un moyen pour la collectivité d'accompagner les agriculteurs. Erick GOUPIL précise que l'obligation de référencer toutes les haies et de les caractériser apporte une connaissance du bocage et permet de traiter différemment les territoires. Philippe FAUCON souhaite qu'on travaille en collectif sur la modification des BCAE, qui bloque toute évolution.

Prévenir les risques d'inondations et de coulées de boue

• Gérer le risque d'inondation

- Accompagner la sensibilisation sur la culture des risques
- Se préparer à la crise

• Anticiper l'élévation du niveau marin ?

Philippe FAUCON demande si le ralentissement dynamique de crues est envisagé, comme sur la Seine. Cela a conduit à sacrifier des terres agricoles pour ne pas inonder Paris. Jacky BOUVET répond que le bassin de la Sélune est plus court avec des temps de réponses courts, contrairement à la Seine. Aurélie JOUÉ confirme que rien n'est envisagé en ce sens dans la rédaction actuelle du SAGE.

Jacky BOUVET conclue que suite aux discussions sur les objectifs, la stratégie ne peut être validée en l'état. Le Bureau se réunira à l'automne pour proposer une autre rédaction, qui soit plus ambitieuse sur les valeurs, mais réaliste dans les échéances. Pour rédiger les documents du SAGE, réaliser l'évaluation environnementale et effectuer une relecture juridique, il sera fait appel à un bureau d'études. Au vu de ce qui s'est fait sur d'autres SAGE, une enveloppe de 100 000 € pourrait être nécessaire. L'AESN peut financer cette étude dans les conditions du 10ème programme à 80%, pour peu que la demande soit déposée au plus tard le 28 septembre.

C. Questions diverses

Jacky BOUVET rappelle que le PPRI de la Sélune est relancé et que des réunions publiques d'information sont organisées par la DDTM les 17 et 18 juillet prochain.

Il informe la CLE de la réalisation de 3 panneaux de communication sur les barrages qui seront apposés prochainement.

La séance est levée à 17h30.